

## Conseiller en prévention des risques professionnels

Grade : Technicien Supérieur hospitalier (TSH)

Diplôme nécessaire : Bac+5, Prévention des risques professionnels, diplôme en ergonomie ou équivalent

Expérience : 2 à 3 ans souhaités dans un environnement comparable (technique et/ou logistique)

Lieu de travail : Plateforme Logistique APHM, chemin du ruisseau Mirabeau, 13016 MARSEILLE

La plateforme logistique de l'APHM regroupe dans une seule et même structure la majorité des fonctions logistiques des hôpitaux publics de Marseille.

Sur 25 000 m<sup>2</sup>, elle rassemble :

- la restauration : 11 000 repas produits 5/7 jours et environ 6 000 plateaux repas composés 7/7 jours,
- la blanchisserie : 12 à 14 tonnes de linge traitées par jour,
- la stérilisation : 745 équivalents boîtes par jour,
- le magasin : 70 caisses ou palettes par jour de fournitures et consommables
- les transports : 20 camions avec 50 à 60 rotations par jour

Au sein de cette structure, vous serez amené à participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Vous devrez notamment accomplir les missions suivantes :

- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail et veiller à tenir à jour le document unique
- Élaborer des dispositifs de prévention intégrée et à ce titre, intervenir sur les thématiques de maintien dans l'emploi, d'aménagement des locaux, d'achats d'équipements, d'organisation du travail et de qualité de vie au travail
- Proposer une approche structurelle, globale et prospective de la politique de prévention des risques professionnels
- Participer à l'élaboration du programme pluriannuel de prévention ainsi qu'à sa mise en œuvre
- Établir des recommandations relatives à l'aménagement des locaux et des postes de travail dans le cadre du maintien dans l'emploi ou l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Conseiller la direction dans la définition des actions de prévention
- Définir et argumenter les missions, objectifs prioritaires et les résultats attendus
- Assister, avec voix consultative, aux réunions du CHSCT
- Analyser les événements indésirables, les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Élaborer des rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité et suivi des registres obligatoires
- Actualiser vos connaissances réglementaires et techniques
- Concevoir, animer des actions d'information et de sensibilisation auprès des professionnels

## SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Familles de risques professionnels
- Méthode d'analyse et de diagnostic des risques
- Connaissances générales en sciences : chimie, physiologie, biologie, anatomie, physique
- Procédures de reclassement, de maintien dans l'emploi
- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Règles d'aménagement et de conception des lieux de travail
- Méthodologie et éléments constitutifs du programme annuel de prévention
- Différentes situations de handicap
- Conception des lieux de travail, aménagement et ergonomie des postes de travail, impact des ambiances physiques de travail (bruit, chaleur, vibrations, lumière, etc.) sur la santé
- Environnement institutionnel, instances, secteurs d'activité et acteurs de la prévention
- Vocabulaire de la prévention et principes généraux
- Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques
- Notions essentielles de droit : travail, administratif, santé publique, code de la route
- Outils et méthodes d'analyse des situations de travail
- Méthodes et outils d'analyse des causes d'accidents, techniques d'enquête et d'entretien
- Aspects techniques, organisationnels et humains de la prévention
- Techniques et matériels d'intervention (notamment en secourisme et incendie)
- Rôle, fonctionnement et attributions du CHSCT
- Obligations réglementaires de formation en santé et sécurité du travail
- Acteurs de la formation, plan de formation de l'institution, offre de formation sur le champ de la santé

Renseignements : M. Christophe GIUDICELLI 04 91 38 16 54

Adressez votre candidature, lettre de motivation et CV détaillé par mail : [christophe.giudicelli@ap-hm.fr](mailto:christophe.giudicelli@ap-hm.fr)

Date limite de réception des candidatures : 15/11/2021